

Pour un nouveau recueil de chansons en patois vaudois

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **95 (1967-1968)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On lui disait « Crénom » !

Un papier, encadré de noir, dans le cadre des Avis.

On savait bien que c'était Jules, mais chacun, tout bas, pensait : « Tout de même, « Crénom » est mort ! »

On lui disait « Crénom », sans malice comme sans reproche. C'était venu à force de l'entendre dire cet affreux vilain gros mot — opinion de Mme Justine — en conclusion aux ennuis de sa pauvre et humble vie.

« Crénom ! » qu'il disait... et c'était dit, jugé ! Pas très poli, d'accord, cavalier même, un peu beaucoup, mais quand on entend certaines pernettes bien mises, bien faites, agréables à regarder et qui lancent des mots tellement plus gros que leur bec rose, alors on pense presque tendrement à ce que disait Jules, dit « Crénom ».

Il en a vu de toutes les couleurs, en çà et en là : quand il y avait une tuile qui tombait, elle était pour lui. Il a tout de même gardé son rang, même quand il était devers le bas : il repartait, faisait le dos rond, et hardi, courage ! On aurait bien voulu lui dire ainsi-ainsi qu'on l'aimait bien, qu'on prenait part, mais, empêtrés du cœur qu'on est, on n'a rien dit.

Renvoyé au recrutement, rapport à un cœur insuffisant, il lui est tombé contre une pernette qui l'a presque marié de force, prétendant qu'elle l'adorait et qu'elle se ferait périr s'il la repoussait. Bon gré de force, il a dit oui... et puis il a eu une jolie gamine, qui n'a pas vécu dix jours, prématurée que déclarait la mère.

Le mois d'après, elle a fait ses bagages, elle a filé le diable sait où, et l'a laissé seul. « Crénom ! » qu'il a dit. L'an d'après, on lui a fait savoir que sa légitime avait défunté dans une bagarre dans les bas quartiers de la grand-ville. « Crénom ! » qu'il a redit.

Les années ont passé. Jules, toujours seul, courbant l'échine, se tirait loin de tout et de tous, jamais piorne. On aurait dû lui dire... oui, ma foi ! lui dire que les gens pensaient bien à lui, que... bref ! le voilà parti, il s'est éteint, tout seul. Pauvre « Crénom » !

Bien sûr, on le mènera à la Croix-du-Moulin. Le pasteur dira ce qu'il faut, exhortant ceux qui restent à se préparer, bien entendu.

On ira à la Charrue boire la moindre, après ces émotions, et là, en bande, on redira que le pauvre Jules, qui tenait si peu de place, malgré cet affreux vilain gros mot, ce pauvre « Crénom », on ne veut pas l'oublier, maintenant qu'il nous a quittés.

Saint-Urbain.

**Pour un nouveau recueil
de chansons en patois vaudois**

*Notre chansonnier a besoin d'être
rajeuni et enrichi !*

*La « commission » désignée à cet
effet serait heureuse de recevoir les
propositions des patoisants du can-
ton, ainsi que des textes de chansons
inédites. Les adresser à M. Jules
Reymond, 1026 Denges.*

Merci !